

## **BNSSA**

---

**Objectifs de formation : Assurer la surveillance des baignades gratuites ouvertes au public, aménagées et réglementairement autorisées.**

**Public :** Avoir impérativement 17 ans pour les dates d'examen vers avril/mai

**Accessibilité :** Les formations en lien à la sécurité et la surveillance aquatiques sont soumises à la présentation d'un certificat médical normé par le ministère de l'Intérieur. La formation est accessible aux Personnes en Situation de Handicap sous réserve d'être apte médicalement et de s'entretenir avec le référent handicap de FORMAT°.

**Equivalence :** Pas d'équivalence possible.

**Prérequis :** Réaliser le test d'évaluation en piscine.  
Avoir impérativement 17 ans pour les dates d'examen vers avril/mai.

**Test Préalable :** 1) Enchaîner un parcours sur 100 mètres comprenant : 25m en crawl départ plongé / deux parcours de 25m comprenant chacun deux apnées de 10m / enchaîner 25 m en position de remorquage les mains hors de l'eau. Temps libre.

**Durée :** 5 jours (40h). Du lundi au vendredi aux horaires de 8h30-12h30 ; 13h30-17h30.

**Dates :** Du 21 au 25 février 2022.

**Tarifs :** Formule Continue : 450€ ; Formule Stage : 350€ ; Formule Etudiante (200€ PSE1 inclus)

**Matériels :** palmes masque et tuba.

**Modalité :** Formation en inter ; Formation en présentiel

**Contenus :** Sauvetage (8h) : maîtriser les risques liés au milieu aquatique.

Contrôle : mise en situation et cas concrets.

Pratique de la natation sauvetage (20h) : acquérir les bases du sauvetage aquatique, et perfectionner vos compétences techniques afin de vous préparer aux épreuves pratiques de l'examen du BNSSA, des sélections du BPJEPS AAN.

Contrôle : test pratique durant la formation.

Réglementation (12h) : acquérir les connaissances nécessaires aux missions de sécurité et de sauvetage aquatique.

Contrôle : test sous forme de QCM durant la formation.

**Méthodes pédagogiques :**

Alternance de démarches actives des participants (échanges, mis en situation...), de production d'effort physique lié au milieu aquatique par chaque participant et d'apports théoriques par le formateur.

Formateur : Formation assurée par un formateur qualifié et expérimenté, spécialisé sur la formation des éducateurs sportifs des activités aquatique et nautique.

**Compétences :**

A l'issue de la formation, les participants devront être capable de :

- Réaliser les épreuves 1 et 2 de l'examen du BNSSA. Les épreuves de sauvetage sans matériel et avec matériel.
- Maitriser les risques liés au milieu aquatique, de porter secours à une victime en réalisant les gestes adéquats et efficaces, de mobiliser les connaissances de secourismes pour répondre efficacement à une situation donnée (cas concret).
- Mettre en œuvre les connaissances nécessaires aux missions de sécurité et de sauvetage aquatique, obtenir 30 bonnes réponses sur un QCM de 40 questions.

**Évaluation :**

Examen blanc du BNSSA : Tester les capacités des candidats à réussir l'examen et apporter les corrections nécessaires.

Le candidat devra réaliser le QCM et la pratique de l'épreuve 1, 2 et 3 dans les mêmes que l'examen du BNSSA officiel.

Un livret stagiaire leur est transmis suite à la formation.

**Validation :**

L'obtention du PSE1 est indispensable pour la présentation à l'examen du BNSSA.

Attestation de participation à une formation.

Celle-ci vous permettras de vous présenter à un examen du BNSSA autres que votre organisme de formation.

Sa validité est de 1 an.